

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****11 JUL. 2022****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**R
M
t***22086625*****N° d'entreprise : 0883 386 522****Nom****(en entier) : NJR Invest****(en abrégé) :****Forme légale : Société anonyme****Adresse complète du siège : Chaussée de la Hulpe, 181 bte 10 - 1170 Bruxelles****Objet de l'acte : Nomination - Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 18 mai 2022

"L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer M. Baltasar Gonzalez-Collado, né le 31 mars 1972 à Bischwiller et demeurant au 22 rue de Châteaudun 75009 Paris France, en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025 ;

L'assemblée décide de nommer la SCCRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Woluwedal 18, comme commissaire pour un terme de trois ans. Cette société désigne Monsieur Gaëtan Roy, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SCCRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2024.

Les honoraires annuels du commissaire s'élèvent à EUR 18.200 (plus TVA, débours divers et cotisation IRE), et seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties.

L'assemblée donne pouvoir à M. Bruno de Walque, directeur général, pouvant agir seul et avec faculté de substitution, et à la SRL BPO Tax & Accountancy (BE 0885.117.476), représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F., représentée par son représentant permanent Thierry Dekens avec faculté de substitution, ainsi qu'au cabinet Callens, Pirenne & Co représenté par Philip Callens, pour l'exécution des décisions prises et notamment les formalités de dépôt et de publication aux Annexes au Moniteur belge."

Pour extrait conforme,

BPO Tax & Accountancy SRL
représentée par son administrateur, la SRL B.G.C.F.,
représentée par son représentant permanent,
Mr Thierry Dekens
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).